

**XXX<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
(26 – 30 novembre 2007)**

<p><b>Lignes directrices relatives aux engagements</b> (approuvées par la Commission permanente à sa réunion du 11 mai 2007)</p>
--

## **1. Introduction**

Outre le fait que les participants examineront les résolutions soumises pour adoption à la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ils seront invités à prendre des **engagements** humanitaires spécifiques pour la période 2008-2011, et ce, sur une base volontaire, à titre individuel ou conjoint. C'est maintenant une tradition bien établie. Bien sûr, les engagements pris conjointement en vue de créer des partenariats correspondront particulièrement bien au slogan de la Conférence, « Ensemble pour l'humanité ».

## **2. Auteurs**

Les participants à la Conférence (à savoir les Sociétés nationales, les gouvernements, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les observateurs) pourront prendre des engagements à titre individuel ou collectif. Les engagements collectifs sont ceux présentés par un groupe de participants (un groupe régional ou une Société nationale et son gouvernement, par exemple) qui prennent un engagement afin d'atteindre des objectifs communs, individuellement ou en partenariat.

En plus des engagements contractés par les participants, plusieurs engagements types (individuels ou collectifs) seront présentés pour examen avant et pendant la Conférence. Les organisateurs des ateliers seront invités à préparer des engagements types sur les sujets qu'ils auront choisis de traiter dans leurs ateliers respectifs.

## **3. Contenu**

Tous les engagements devraient :

- **avoir un rapport avec les objectifs et les sujets traités par la Conférence ;**
- de préférence **promouvoir des partenariats** entre participants sur une action conjointe et des objectifs communs;
- être *pragmatiques et spécifiques et décrire, dans des termes mesurables, les objectifs à atteindre* durant la période 2008-2011;
- être d'une longueur raisonnable (10 lignes maximum).

## 4. Dépôt

Les participants à la Conférence peuvent soumettre leurs engagements à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007, en anglais, arabe, espagnol ou français, en utilisant le « **Formulaire d'engagement** » ci-joint (annexe 1).

### ➤ Avant la Conférence :

ÿ À partir du 1<sup>er</sup> juin 2007 et jusqu'à l'ouverture de la Conférence, les participants pourront déposer leurs engagements auprès des organisateurs de la Conférence (voir la liste des personnes ressources sous « Contacts »). Ces engagements seront aussitôt placés sur le site Web ([www.cicr.org](http://www.cicr.org)), sur la page de la 30<sup>ème</sup> Conférence Internationale).

ÿ Si un ou plusieurs auteurs en font la demande, les engagements collectifs ouverts à d'autres auteurs seront envoyés aux autres participants de la Conférence, avec les documents officiels de la Conférence, à condition que la demande soit faite aux hôtes conjoints avant le 25 août 2007.

### ➤ Pendant la Conférence :

ÿ Un *stand des engagements sera ouvert sur le lieu de la Conférence du lundi 26 novembre (à partir de 16 heures) au jeudi 29 novembre (jusqu'à 16 heures)*, pendant la durée des réunions de la Conférence. Pour les Sociétés nationales, le stand sera aussi ouvert pendant le Conseil des Délégués, les 23 et 24 novembre.

ÿ Le ou les auteurs pourront se rendre au stand pour apporter des modifications à leurs engagements (y compris à ceux qui auront été envoyés avant la Conférence) et y mettre la dernière main, et ce, jusqu'au jeudi 29 novembre à 16 heures.

ÿ Une équipe sera présente sur le stand pendant toute la durée des réunions pour permettre aux délégations de déposer leurs engagements.

## 5. Résultats

Une fois déposés, tous les engagements seront placés sur le site Web ([www.cicr.org](http://www.cicr.org)) pour consultation.

Les engagements contractés seront annoncés le 30 novembre, lors de la *cérémonie de clôture*, après la présentation des résolutions de la Conférence.

## 6. Suivi

Pour assurer le suivi des engagements à la Conférence internationale suivante (en 2011), les organisateurs proposent de procéder comme suit :

ÿ Les engagements étant considérés comme une partie intégrante des travaux de la Conférence internationale, une *résolution* fera mention de ces engagements et demandera à leurs auteurs de rendre compte de leur réalisation à la Conférence suivante.

ÿ Un résumé des engagements sera présenté dans le *Rapport de la Conférence*.

- ÿ Les auteurs de chaque engagement seront invités à désigner clairement la ou les personnes ou autorités chargées de contrôler la réalisation de l'engagement et d'en rendre compte.
- ÿ Un mécanisme de rapport conjoint pourra être mis en place par les auteurs d'un engagement collectif.
- ÿ Les organisateurs de la Conférence veilleront à ce que tous les engagements demeurent sur le *site Web* ([www.cicr.org](http://www.cicr.org)) jusqu'à la Conférence suivante. Les auteurs auront la possibilité de rendre compte de l'exécution de leurs engagements (par le biais de rapports intérimaires ou finals, individuels ou collectifs) et de communiquer ces informations aux autres participants à la Conférence à travers ce site.

\* \* \* \* \*

## CONTACTS

Pour toute question concernant les engagements à déposer à la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

[conference@ifrc.org](mailto:conference@ifrc.org)

<p><b>Comité international de la Croix-Rouge</b>  19, avenue de la Paix  1202 Genève  Suisse</p> <p>Yves-Jean Duménil  Conseiller  Division coopération et coordination au sein  du Mouvement  Tél. : + 41 22 730 23 26  E-mail: <a href="mailto:ydumeril.gva@icrc.org">ydumeril.gva@icrc.org</a></p> <p>Fax: + 41 22 730 28 30  Site Web : <a href="http://www.cicr.org">www.cicr.org</a></p>	<p><b>Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</b>  17, chemin des Crêts / Petit-Saconnex  Case Postale 372  1211 Genève 19  Suisse</p> <p>Yulia Gusynina  Coordinatrice  Conférence internationale et  Conseil des Délégués  Unité du soutien aux organes statutaires  Tél. : +41 22 730 45 25  E-mail: <a href="mailto:yulia.gusynina@ifrc.org">yulia.gusynina@ifrc.org</a></p> <p>Fax: + 41 22 733 03 95  Sites Web : <a href="http://www.ifrc.org">www.ifrc.org</a> ;  <a href="https://fednet.ifrc.org/">https://fednet.ifrc.org/</a></p>
<p><b>Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</b>  17, chemin des Crêts / Petit-Saconnex  Case Postale 372  1211 Genève 19  Suisse</p> <p>Helena Korhonen  Chef du Secrétariat  Commission permanente  Tél. : +41 22 730 42 65  Fax : +41 22 730 49 75  E-mail : <a href="mailto:helena.korhonen@rcstandcom.info">helena.korhonen@rcstandcom.info</a>  <a href="mailto:contact@rcstandcom.info">contact@rcstandcom.info</a></p> <p>Site Web : <a href="http://www.rcstandcom.info">http://www.rcstandcom.info</a></p>	

Annexe 1

# Formulaire d'engagement

Par la présente, nous prenons pour les années 2008-2011 l'engagement de :  
(max. 10 lignes)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Critères d'évaluation proposés (en 2011) :

- ➔
- ➔
- ➔

Auteur(s) de l'engagement :

- 1 -	
Nom :	Date :
Titre ou organisation :	Lieu :
Signature :	
<b>Personne / service / institution chargés du suivi :</b>	
.....	
.....	

- 2 -

Nom :

Date :

Titre ou organisation :

Lieu :

Signature :

**Personne / service / institution en charge du suivi :**

.....  
.....

- 3 (...) -

Nom :

Date :

Titre ou organisation :

Lieu :

Signature :

**Personne / service / institution en charge du suivi :**

.....  
.....